

# **RAPPORT D'ACCESSIBILITE 2011**

## **COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA CAN DU 7 DECEMBRE 2011**

- 1 – Compte Rendu de la CIAPH du 7 décembre 2011
- 2 - Point sur l'actualité réglementaire de la loi du 11 février 2005 (diaporama présenté lors de la séance)
- 3 – Information en matière d'accessibilité sur le projet d'extension Marcel Pagnol
- 4 – Bilan annuel 2011 sur l'accessibilité du réseau Transports Urbains

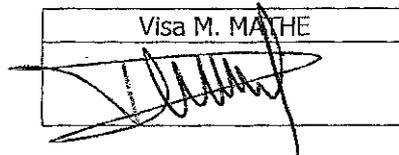




# COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DU 7 DECEMBRE 2011

Salle de Réunion  
28, rue Blaise Pascal à Niort

## COMPTE-RENDU



**Présents :** René Mathé, Christian Brémaud, Gérard Gibault, Stéphane Pierron, A Dexemple (Chauray), Nicole Izore (Niort), Sophie Blouquit et Jean Jubien (APF), Elsie Colas (Groupement APAJH), Thierry Favrelière (ADAPEI 79), Jean Michel Deruère, Philippe Hofmann, Rozenn Baranger (Niort), Emeline Monnet.

**Excusés :** Mme La Directrice de la Maison du Handicap, M Simon, F Thibaudault.

Quatrième édition de la commission intercommunale. Le dernier rapport sur l'accessibilité présenté en amont à la commission de décembre 2010 a été adopté en janvier 2011 à l'unanimité par les délégués communautaires.

### 1 – Information sur l'actualité réglementaire de la loi sur l'accessibilité de 2005

Présentation d'un diaporama.

Intervention René MATHE Emeline MONNET

Débat.

Constat que certaines salles ou bâtiments notamment anciens ne pourront pas être accessibles dans leur intégralité et constat que la transposition dans une autre salle n'est pas toujours appropriée.

Nécessité de rendre les extérieurs accessibles lorsque l'intérieur l'est...

Nécessité de réfléchir à des vidéos projetées au rez-de-chaussée lorsque l'étage n'est pas accessible.

Demande de précision sur l'accessibilité du Château Coudray Salbart, équipement communautaire.

### 2 – Information sur l'activité des commissions communales pour l'accessibilité

Intervention Nicole IZORE et Rozenn BARANGER représentant la ville de Niort.

La Ville de Niort a relancé sa commission communale en 2011. Deux groupes de travail sont constitués sur la chaîne de déplacement dont l'objectif est de dresser le constat du cadre bâti de la voirie et des espaces publics et le second pour une sensibilisation avec pour objectif de changer le regard du handicap.

Point sur les réalisations importantes (Hôtel de ville, Salle du Pontreau, Fort Foucault, Salle de sport René Gaillard).

Point sur les diagnostics d'accessibilité : ensemble des diagnostics pour les ERP Cat 1 à 4 réalisés, 51 km de voiries diagnostiquées.

Perspectives 2012 : 1 à 2 commissions par an, renforcer le lien avec les associations, commission technique accessibilité en interne à la Ville de Niort, guide accessibilité pour les maître d'ouvrage...

Intervention Annie DEXEMPLE représentant la commission communale de Chauray

Point sur les travaux réalisés (salle omnisport, école maternelle)

Point sur l'accessibilité de la voirie (centre bourg)

Nécessité d'une sensibilisation renforcée auprès des habitants.

Information sur le recensement des logements accessibles : 245 logements accessibles, un peu plus de 10 % du parc locatif.

Réflexion en cours pour une visite virtuelle des étages du Temple non accessibles.

### **3 - Constat de l'accessibilité dans le cadre des compétences de la CAN**

☞ Cadre bâti communautaire : Point sur le futur Pôle communautaire Marcel Pagnol

Intervention de Jean Michel DERUERE- CAN

Distribution d'un plan et présentation des prises en compte techniques relatives à l'accessibilité. Tous les services au public seront situés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment (assainissement, transports, régie des déchets ménagers...).

Nécessité de prévoir une boucle magnétique dans la salle de réunion principale

Nécessité de consulter le FIPHFP pour envisager des subventions relatives à l'accessibilité des locaux professionnels.

Point sur les travaux de mise en accessibilité réalisés en 2011 :

Kiosque InfoBus des TAN – Commerce de St Georges de Rex et La Rochénard. En 2012 10 à 15 % des travaux diagnostiqués seront réalisés.

☞ Transports Urbains

Intervention de Stéphane PIERRON et P HOFMANN

Présentation d'un diaporama diffusé dans le compte rendu.

Présentation du nouveau réseau lié au nouveau contrat de Délégation de service public signé en 2011 avec le délégataire retenu la SEMTAN.

Débat

Constat d'une explosion du TPMR depuis 07/2011.

Nécessité de renforcer la formation des conducteurs qui est déficiente notamment pour le MOBITAN et le TPMR

Nécessité de renforcer l'accès du MOBITAN à la gare de Niort et de prévoir une prise en charge continue des personnes en lien avec RFF.

Prévoir un appel aux associations pour tester les navettes INTERTAN

### **5 – Tour de table**

Question relative au système de recensement des logements accessibles. Il est indiqué que la Commission intercommunale a cette vocation de part la loi. Une réflexion est envisagée sur les possibilités de recensement qui pourront être réalisées au cours de l'année prochaine. La prochaine CIAPH sera l'occasion de faire un point sur cet aspect.

**ACTUALITE DE  
L'APPLICATION DE LA LOI  
HANDICAP  
DU 11 FEVRIER 2005**

**RAPPEL DES ECHEANCES**

- Schémas directeurs d'accessibilité des services de transports collectifs  
Date limite 11 février 2008
- Plans de mise en accessibilité de la voirie Date limite 22 décembre 2009

- Diagnostic des ERP de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (plus de 700 personnes)

Date limite: 1<sup>er</sup> janvier 2010

- Diagnostic des ERP de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> catégorie (300 à 700 personnes et moins 300 personnes)

Date limite : 1<sup>er</sup> janvier 2011

- ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie (autres)

**Avant le 1er janvier 2015** : les ERP existants devront être adaptés ou aménagés afin que les personnes handicapées puissent y accéder et bénéficier des prestations offertes dans des conditions adéquates

## **Que s'est t-il passé depuis 2005?**

- 2007 : Premier rapport sur le bilan de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005

Création du comité de suivi de la loi

- 2008 : 1<sup>ère</sup> Conférence Nationale du Handicap
- 2009 : Rapport du gouvernement sur le bilan de la politique en matière de handicap

- 2010 : Journées Territoriales de l'accessibilité organisées par la Préfecture des Deux Sèvres
  
- 2011 : 2<sup>ème</sup> Conférence Nationale du Handicap en juin

## **CONSTAT**

(Accessibilité Objectif 2015 - Courrier des Maires 03-2011)

- 62 % des CIAPH sont installées
  
- Diagnostics réalisés ou en cours
  - =) 60 % des ERP pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Cat
  - =) 55 % des ERP pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> cat
  
- Une étude menée fin 2010 rapporte que seulement 15 % des travaux de mise en accessibilité des ERP seraient réalisés
  
- 17 milliards d'euros sont nécessaires pour mettre en accessibilité les ERP des collectivités

## **L'accessibilité au premier rang de l'objectif de simplification des normes**

- Loi dite « Paul Blanc » du 27 juillet 2011
  - Article 19 censuré par le conseil constitutionnel sur des mesures de substitution à l'accessibilité des bâtiments neufs
  - Article 20 sur des dérogations à l'accessibilité des résidences de tourisme
- Proposition de loi Doligé du 27 juillet 2011
  - Article 1 : Dérogations à la mise en accessibilité des bâtiments existants

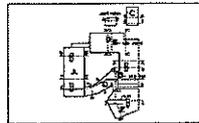
Avenue de la Venise Verte

3 places PMR

Accès balisé par marquage au sol

2 places PMR

Rue des



DCE

Item	Description	Quantité	Unité	Remarque
1	...	...	...	...
2	...	...	...	...
3	...	...	...	...

RELEVÉ DE MARQUAGE AU SOL  
DE L'ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL  
N° 10000000000000000000

DATE: 10/10/2020  
PROJET: ...  
DCE: ...

PROJET: ...



# Pôle Communautaire Administratif Marcel Pagnol à Niort

*Maître d'ouvrage : communauté d'agglomération de Niort*

## NOTICE ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

### Présentation du projet :

Le projet prévoit d'une part la restructuration de locaux, autrefois occupés en école maternelle et primaire, et déjà transformés partiellement en bureaux. Il est également prévu une extension en complément de la restructuration. L'ensemble du projet constitue un immeuble de bureaux avec une partie du bâtiment en RDC, une autre en R+1 et une dernière en R+2.

### II CHEMINEMENTS EXTERIEURS

Pour l'accès principal du public, situé rue des Equarts, ainsi que les autres accès de service :

Sol en béton désactivé ou balayé

Profil horizontal et sans ressauts particuliers

Pentes inférieures à 4%

Dévers inférieurs à 2%

Pas de ressauts de plus de 2cm pour les portes extérieures.

Emplacement de diamètre 1,50 m devant les portes d'entrée.

Largeur des cheminements de 1,40m minimum.

Hauteur supérieure à 2,20m libre de tout obstacle.

Les cheminements extérieurs sont prévus éclairés.

Les grilles en sol dispose de fentes inférieures à 2cm de large.

### III PLACES DE STATIONNEMENT

Il est prévu la création de 17 places de stationnement réservées au public, accessibles depuis la rue des Equarts, dont **2 sont adaptées aux personnes à mobilité réduite et implantées au plus près de l'accès principal, sur le parvis d'entrée.**

Les places de stationnement et le cheminement entre ces places et le sas d'entrée du bâtiment feront l'objet d'un traitement spécifique (contraste coloré sur une largeur minimum de 1,50m, revêtement pododactile).

Il est également prévu la création d'un parking de service de 48 places accessible depuis une entrée située avenue de la Venise Verte. **3 places de stationnement sont adaptées aux personnes à mobilité réduite, implantées au plus près de l'entrée de service.**

### IV ACCES A L'ETABLISSEMENT

4 accès principaux sont aménagés dans le cadre du projet : un accès principal du public depuis le parvis, un accès de service depuis le parking visiteur, deux accès de service depuis le parking de service, situé au nord.

**Les accès sont en continuité avec les cheminements accessibles.**

Les entrées sont facilement repérables.

**Les portes automatiques pour l'accès principal du public depuis le parvis d'entrée évitent les manœuvres de portes aux personnes à mobilité réduite.**

### V ACCUEIL DU PUBLIC

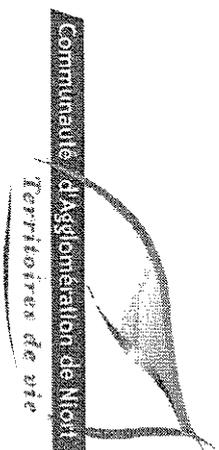
Points d'accueils : la banque d'accueil du public présentera les caractéristiques suivantes sur une partie de son linéaire : hauteur maxi 80cm, vide en partie inférieure de 30cm profondeur, 60cm largeur et 70 cm hauteur. **La banque permet à une personne en fauteuil roulant d'être reçue dans de bonnes conditions**

### VI CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES

Cheminement extérieur accessible : 20 lux mini  
Circulations intérieures horizontales : 100 lux mini  
Escaliers : 150 lux mini  
Postes d'accueil : 200 lux mini



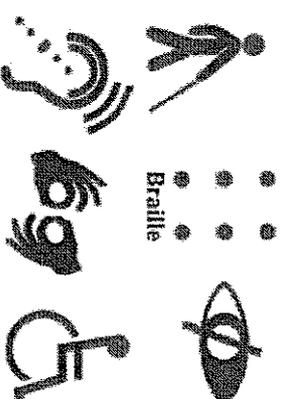
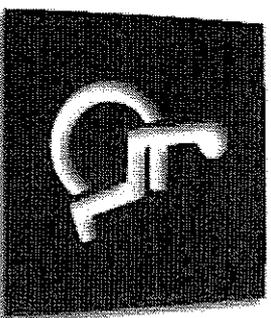
# Commission Intercommunale d'Accessibilité de la CAN



## Bilan Annuel 2011

### Accessibilité du réseau de transports collectifs de la CAN

CIA du 7 décembre 2011



# Rappel contexte juridique

**Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005**

**3 thèmes pour l'accessibilité des transports publics :**

- accessibilité des véhicules
- accessibilité des arrêts
- accessibilité de l'information



# **Bilan 2011 - Accessibilité des véhicules**

- **Réseau TAN :**
  - Mise en place du nouveau réseau « Les TAN » le 4 juillet 2011
  - Service TPMR « MobITAN » étendu à l'ensemble de la CAN
  - Mise en place du service « InterTAN » et « InterTAN à la demande » sur le territoire de la CAN
    - 9 cars « InterTAN » accessibles avec élévateurs
    - 5 minibus « InterTAN à la demande » accessibles avec élévateurs
    - 3 véhicules légers « InterTAN à la demande » accessibles avec élévateurs (+ 2 véhicules en sous-traitance taxi)
  - Mise en place du service « ScoITAN » avec 31 cars accessibles avec élévateurs

# Bilan 2011 - Accessibilité des véhicules

## Réseau TAN :

- Renouvellement de 6 bus entièrement accessible
- Location de 2 minibus accessibles pour assurer le service CITITAN
- Sur 57 véhicules, 14 ne sont pas accessibles

## Fin décembre 2011 :

75 % du parc de véhicules de la SEMTAN est accessible

100 % du parc de véhicules des sous-traitant est accessible



# Bilan 2011 - Accessibilité des arrêts

-Aménagement et mise en accessibilité des pôles d'échanges :

-Pôle d'échanges Atlantique, Pôle d'échanges Gare SNCF de Niort

-Pôles d'échanges scolaires : collèges Rabelais, Jean-Zay et P. et M. Curie

- 17 points d'arrêts ont été rendus accessibles en 2011

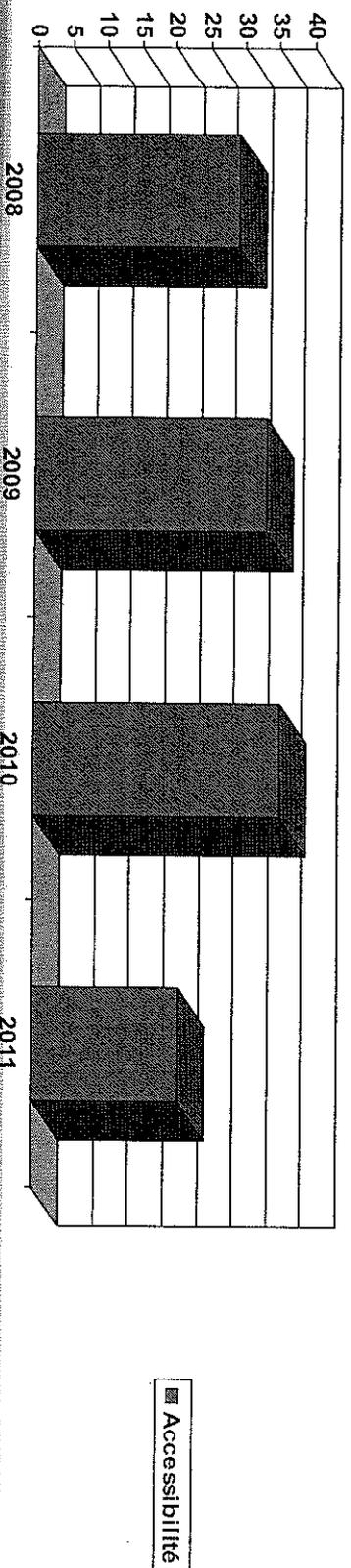
- 1 ligne est entièrement accessible (ligne CITTAN)

- 21% des points d'arrêt du réseau « Les TAN » (le réseau comprend les 29 communes, en 2010 uniquement Niort, Chauray et Aiffres), **présentent un niveau minimum d'accessibilité** c'est-à-dire :

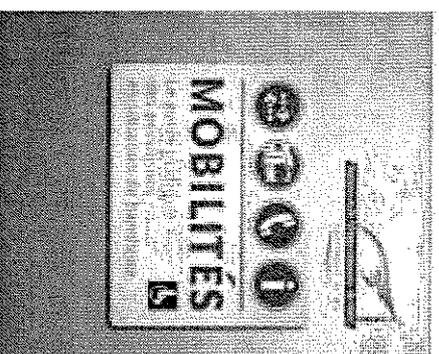
- accessible avec une aide pour les personnes en fauteuil roulant
- présentant certains aménagements spécifiques

sans toutefois répondre entièrement aux normes définies dans le cadre de la loi du 11 février 2005

- Recrutement d'un technicien au 1<sup>er</sup> décembre 2011 pour le pilotage de la mise en accessibilité des points d'arrêts



# Bilan 2011 - Accessibilité Info Voyageurs



## Guide pratique des personnes en situation de handicap :

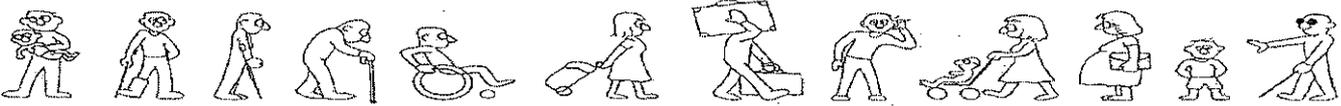
- Mise à jour du guide
- Diffusion à 500 exemplaires du guide

## Site internet de la CAN :

- Mise à la norme W3C des pages liées aux transports collectifs.
- Téléchargement possible du guide pratique version 2010
- Mise en service du site internet [www.mobilite79.fr](http://www.mobilite79.fr)

## **Bilan 2011 - Accessibilité Info Voyageurs**

- **Information aux arrêts :**
  - Mise au norme de l'information (N° et Nom de ligne) sur tous les arrêts équipés d'un abri voyageurs, sur le circuit de la navette CITITAN et sur les poteaux d'arrêts du nouveau réseau « Les TAN »
- **Information embarquée :**
  - Pré-équipement SAEIV des véhicules achetés
- **Identification des points de ventes de titres accessibles**
  - 40% des points de vente ne sont toujours pas accessibles.
  - Kiosque Info Bus de La Brèche : mise en service du bâtiment entièrement accessible.



# **Bilan 2011 – Utilisation service TPMPR**

**Données à octobre 2011**

- **Nombre de voyages : 10.099**
- **Nombre de Km parcourus : 107.938 km**
- **Recettes : 11 196,00 €**
- **Nombre d'annulations clients : 463**
- **Nombre de demandes non satisfaites : 14**

## Bilan financier 2011

### INVESTISSEMENT (en € HT):

#### ➤ Matériel Roulant :

- Renouvellement de 6 bus standard entièrement accessible – 1 765 296€
- Aménagements des points d'arrêts
  - Mise en accessibilité de 17 points d'arrêts – 127.500 €

**Total investissement 2011 : 1 892 796 €**

### FONCTIONNEMENT :

- 1 poste de Technicien (ETP 12 mois) : 35.000 €
- Formation des conducteurs
  - Formation initiale et formation continue des conducteurs de la SEMTAN – DSP
- Service « MobITAN » sur la CAN & service de substitution
  - Charges totales (amortissement & fonctionnement) : bilan réalisable après une année de fonctionnement
- Information voyageurs
  - Information aux points d'arrêt – 25 000 €

**Total Fonctionnement : 60.000 €**



# PLAN D'ACTIONS 2012 – Programmation & estimation financière

## INVESTISSEMENT (en € HT) :

### ➤ Matériel Roulant :

- Renouvellement de 5 bus standard entièrement accessible – 1.500.000 €
- Acquisition de 2 minibus électriques accessibles pour le service CITTAN – 500.000 €
- Aménagements des points d'arrêts
  - Mise en accessibilité de 30 points d'arrêts sur le réseau « Les TAN » – 330.000 €

**Total investissement 2012 : 2 330 000 €**

## FONCTIONNEMENT :

- 1 poste de Technicien (ETP 12 mois) : 35.000 €
- Formation des conducteurs
  - Formation initiale et formation continue des conducteurs de la SEMTAN – DSP
- Service « MobITAN » & service de substitution
  - Charges totales (amortissement & fonctionnement) : bilan réalisable après une année de fonctionnement
- Information voyageurs
  - Mise à jour du guide pratique PMR - 5.000 €

**Total Fonctionnement 2012 : 40 000 €**

